

Image not found or type unknown



Droit de garde si maladie de l'enfant

Par **sokoyoyo**, le **28/12/2010 à 13:23**

Bonjour,rnrn Je souhaiterai savoir, si quand des parents sont séparé et que la garde de l'enfant est défini par un tribunal, si l'enfant qui doit quitter sa résidence principale pour passer la journée chez son autre parents alors qu'il est en maladie?

Par **corima**, le **28/12/2010 à 13:30**

Bonjour, s'il est vraiment malade, fiévreux avec le besoin de garder la chambre, non, il ne peut aller chez l'autre parent. Ce n'est meme plus une question juridique mais de bon sensrnrnQui voudrait sortir de son lit un enfant mal en point...